



JOUR DE COUPE DES U11



LE RÈGLEMENT

A L'ATTENTION DE TOUS LES EDUCATEURS

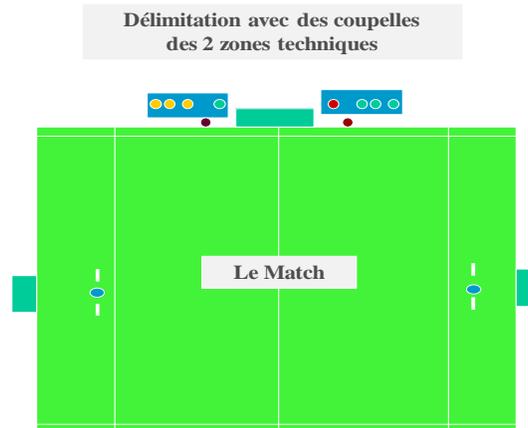
TOUTES LES LICENCES SERONT VERIFIEES PAR LE RESPONSABLE DU DISTRICT AVANT LES RENCONTRES.

TOUS LES JOUEURS NON EN POSSESSION DE LEUR LICENCE DEVRONT OBLIGATOIREMENT PRESENTER UNE PIECE D'IDENTITE OFFICIELLE ET UN CERTIFICAT MEDICAL, SINON ILS NE POURRONT PARTICIPER.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, TOUT JOUEUR DONT LA LICENCE NE SERA PAS VALIDEE ENTIEREMENT NE POURRA PARTICIPER.

POUR LE BON DEROULEMENT DE LA COMPETITION TOUTES LES EQUIPES DEVRONT PRESENTER UN ARBITRE DE CHAMP ET UN ARBITRE DE TOUCHE

L'opération « Banc Exemplaire »



Les U9 nés en 2009 sont autorisés à pratiquer en U11 dans la limite de trois par équipe et avec l'autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure.

Les U12 Féminines nées en 2006 peuvent pratiquer en catégorie U11.

ARTICLE 1

Le Jour de coupe des U11 dans sa phase Départementale est ouvert aux équipes qui le désirent.
Chaque équipe pourra aligner 11 joueurs (ses) licenciés (es) F. F. F. enregistrés (es) au nom du club.

ARTICLE 2

Formule Championnat (toutes les équipes se rencontrent)

✗ **Ordre des matchs**

- **Poule de 3** : 1 x 2 ** 1 x 3 ** 2 x 3

- **Poule de 4** : 1 x 3 et 2 x 4 ** 1 x 2 et 3 x 4 ** 1 x 4 et 3 x 2

- **Poule de 5** : 1 x 2 et 3 x 4 ** 2 x 3 et 5 x 1 ** 1 x 4 et 2 x 5 ** 1 x 3 et 4 x 5 ** 2 x 4 et 3 x 5

✗ **Temps de jeu :**

- 2 x 15' (poules de 3)

- 2 x 10' (poules de 4)

- 1 x 15' (poules de 5)

Pas d'arrêt à la mi-temps, changement de camp seulement.
10' d'arrêt entre les matchs.

Le hors-jeu sera signalé dans les 13m (comme en plateau ou championnat)
La surface de réparation est de 26 x 13 (comme en plateau ou championnat)

✗ **JONGLAGES A EFFECTUER AVANT LES RENCONTRES DES QUE LES EQUIPES ONT ETE ENREGISTREES**

Tour 1 : 30 PIEDS LIBRES & 10 TETE

Tour 2 : 30 PIED FORT & 10 PIED FAIBLE

Tour 3 : 40 PIED FORT & 20 TETE

Levée du ballon au pied (**OBLIGATOIRE**)

Surfaces de rattrapage autorisées mais non comptabilisées

- **pour le Niveau 1 seulement : 2 contacts de rattrapage maximum sinon, on arrête de comptabiliser**

2 essais thème 1

2 essais thème 2

JONGLAGES A EFFECTUER OBLIGATOIREMENT AVANT LES RENCONTRES !!!

✗ Poules de 3, 4 ou 5 équipes

- L'Éducateur d'une équipe notera les jonglages des joueurs d'une autre équipe et l'inverse.

ARTICLE 3

Le nombre de points à l'issue de chaque match est le suivant :

- 4 points : match gagné
- 2 points : match nul
- 1 point : match perdu

ARTICLE 4

La constitution des groupes a été effectuée par les membres de la Commission du Football d'Animation - Section Foot 8 du District du Cher de Football.

ARTICLE 5

Toutes les équipes effectuent 3 tours (dans l'un ou l'autre des niveaux).

Samedi 14 Octobre 2017

1^{ER} TOUR

- ✗ 65 équipes engagées
- ✗ 49 présentes sur ce 1^{er} tour - 16 équipes U11 « Niveau 1 » exemptes de ce 1^{er} tour et rentrent au second tour.
- ✗ Les équipes sont réparties en poules de 4 & 5 équipes (formule championnat).
- ✗ Les équipes non inscrites au 1^{er} tour rentrent au niveau le plus bas dans le second tour.
- ✗ A l'issue de ce 1^{er} tour, un coefficient sera appliqué pour toutes les équipes entre le nombre de matches joués et le nombre de points remportés afin d'obtenir un classement de la 1^{ère} à la dernière place.
- ✗ En cas d'égalité au classement général, les critères pour départager les équipes seront les suivants :
 - Total jonglages pieds libres et têtes des 8 meilleurs par équipe (puis 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème}).
 - Goal average général (différence de buts).
 - Meilleure attaque sur les matchs joués.
- ✗ **Pour le second tour :**
- ✗ **25 équipes continueront le Jour de Coupe Niveau 1.**
- ✗ **Les autres équipes seront orientées sur le Jour de Coupe Niveau 2.**

Samedi 25 Novembre 2017

2^{EME} TOUR

- Niveau 1
- ✗ 25 équipes réparties en 5 poules de 5 équipes (formule championnat).
- ✗ 16 équipes U11 « Niveau 1 » + les « x » premières équipes issues du classement par coefficient du 1^{er} tour du Jour de Coupe Niveau 1 (si deux équipes du même club, l'équipe suivante sera repêchée, etc..) + les équipes non inscrites au 1^{er} tour.
- ✗ **LES 25 EQUIPES SERONT REPRESENTEES PAR 25 CLUBS.**

- Niveau 2
- ✗ X équipes réparties en poules de 4 & 5 équipes (formule championnat) issues du classement par coefficient du 1^{er} tour du Jour de Coupe Niveau 1 redescendues dans ce Niveau 2.

Samedi 24 Mars 2018

3^{EME} TOUR

- Niveau 1
- ✗ 15 équipes réparties en 3 poules de 5 équipes (formule championnat) issues du classement par coefficient 2^{ème} tour du Jour de Coupe Niveau 1
- ✗ **LES 15 EQUIPES SERONT REPRESENTEES PAR 15 CLUBS.**

- Niveau 2
- ✗ 15 équipes réparties en 3 poules de 5 équipes (formule championnat).
- ✗ 10 équipes issues du classement par coefficient du 2^{ème} tour du challenge Niveau 1 + 5 équipes issues du classement par coefficient du 1^{er} tour du Jour de Coupe Niveau 2.
- ✗ **LES 15 EQUIPES SERONT REPRESENTEES PAR 15 CLUBS.**

- Niveau 3
- ✗ X équipes réparties en poules de 4 & 5 équipes (formule championnat).
- ✗ X équipes issues du classement par coefficient du 1^{er} tour du Jour de Coupe Niveau 2.

ARTICLE 6 – Le Jour de Coupe Départemental

- ✗ **Les 8 équipes seront représentées par 8 clubs** issus du classement par coefficient du 3^{ème} tour du Jour de Coupe Niveau 1 (pour les 8 équipes qualifiées pour le Challenge départemental Niveau 1, un tirage au sort sera effectué le jour de la Finale afin de déterminer la 1^{ère} séquence de matchs qui se déroulera sous la Formule échiquier).
- ✗ **Les 6 ou 8 équipes seront représentées par 6 ou 8 clubs** issus du classement par coefficient du 2^{ème} tour du Jour de Coupe Niveau 2 (formule championnat).
- ✗ **Les 6 ou 8 équipes seront représentées par 6 ou 8 clubs** issus du classement par coefficient du 1^{er} tour du Jour de Coupe Niveau 3 (formule championnat).

ARTICLE 7 - Toute personne Responsable d'un site dans le cadre de ce Jour de Coupe des U11 est par délégation Responsable d'une manifestation organisée et sous l'égide de l'instance Départementale, le District du Cher de Football. Par le fait, cette personne a recours aux mêmes Droits et Devoirs qu'un membre du District du Cher de Football.

ARTICLE 8 - Le règlement du football à 8 sera intégralement appliqué.

En cas de situation non prévue ou exceptionnelle, la section Foot 8 du District du Cher de Football tranchera et ses décisions seront sans appel.

**POUR LE BON DEROULEMENT DE LA COMPETITION,
TOUTES LES EQUIPES DOIVENT PRESENTER UN ARBITRE DE TOUCHE**

Jour de Coupe Départemental – Samedi 26 Mai 2018 – lieu à déterminer

- ✗ **Jour de Coupe NIVEAU 1 – 8 EQUIPES**
- ✗ **Jour de Coupe NIVEAU 2 – 6 ou 8 EQUIPES**
- ✗ **Jour de Coupe NIVEAU 3 – 6 ou 8 EQUIPES**